

AVENANT AU CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL du 09 août 2019

ENTRE LES SOUSSIGNES

Ci-après dénommé "**LE BAILLEUR** "
d'une part,

ET

SA LMS , Société anonyme au capital de 2.512.083 €, ayant son siège social sis 9-11 rue de la Litte - 92390 VILLENEUVE LA GARENNE identifiée sous le numéro 572 044 808 et immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de NANTERRE.

Ci-après dénommé "**LE PRENEUR** "
d'autre part,

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Suite à la demande du Preneur de revoir à la baisse le loyer du local qu'il occupe actuellement compte tenu de la baisse temporaire d'activités de sa filiale de Woippy, les parties se sont entendues et ont défini le projet suivant :

Par ces présentes, le Bailleur donne à bail à titre commercial, conformément aux articles L 145-1 et suivants du Code de Commerce au Preneur qui accepte, les locaux, aménagements, équipements et avantages divers ci-après désignés :

DESIGNATION

Dans un immeuble sis 5, rue du Longuenot à 57140 WOIPPY, un local d'activités d'une surface de 860m², isolé, chauffé au gaz et climatisé, comprenant un dépôt, un show room avec vitrines, une salle de réunion 4 bureaux et deux sanitaires, aménagés spécifiquement aux besoins du Preneur ainsi que des emplacements de parking. Le preneur déclare bien connaître les biens immobiliers, objet des présentes, sans qu'il soit nécessaire d'en donner une plus ample désignation au présent avenant.

LOYER

Le nouveau loyer annuel hors taxes et hors charges est fixé à :

- **67.000,00 €** pour la période du 01/04/2025 au 31/12/2026

- **70.000,00 €** pour la période du 01/01/2027 au 01/12/2028

DATE DE PRISE D'EFFET

La date de prise d'effet du présent avenant est fixée au **1^{er} Avril 2025**.

DATE DE FIN DE L'AVENANT

La date de fin du présent avenant est fixée au **1^{er} Décembre 2028**.

Les autres articles du bail commercial signés le 09 Août 2019 restent quant à eux inchangés.

Fait en deux exemplaires,

A Woippy le 24 Mars 2025

LE BAILLEUR

signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

lu et approuvé


LE PRENEUR

signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

lu et approuvé

